FRANÇAIS LANGUE SECONDE

PROGRAMME D'ÉTUDES

Niveau Intermédiaire

DE LA 4e À LA 12e ANNÉE

PC
2065
A319
F8
1992
gr.4-12

CURRGDHT

Édition finale

LANGUAGE SERVICES

Alberta EDUCATION

QUAECUMQUE VERA

EX LIBRIS
UNIVERSITATIS
ALBERTÆNSIS

FRANÇAIS *LANGUE SECONDE*

PROGRAMME D'ÉTUDES

Niveau Intermédiaire

DE LA 4e À LA 12e ANNÉE

Alberta
Education
1992

Dépôt légal - Deuxième trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Canada

DONNÉES DE CATALOGUAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA EDUCATION)

Alberta. Alberta Education. Language Services.
Français langue seconde programme d'études : niveau Intermédiaire : de la 4e à la 12e année.

ISBN 0-7732-0816-X

1. Français (Langue) - Étude et enseignement - Alberta - Anglophones. I. Titre

PC2012.A333 1992 440.707123

Pour éviter d'alourdir le texte, nous nous conformons dans le présent document à la règle de grammaire qui permet d'utiliser le masculin avec une valeur de neutre lorsqu'on parle en général. Par exemple, il est clair que lorsqu'on utilise les mots "enseignant" et "élève", ces masculins incluent un enseignant et un élève de l'un ou de l'autre sexe.

© 1992, la Couronne du chef de la province de l'Alberta, représentée par le ministre de l'Éducation. Alberta Education, Language Services Branch, 11160, Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5K 0L2. Tous droits réservés. Des exemplaires sont disponibles au Learning Resources Distribution Centre, 12360 - 142 Street, Edmonton, Alberta, T5L 4X9.

UNIVERSITY LIBRARY
UNIVERSITY OF ALBERTA

Table des matières

Remerciements v

Préface ix

Introduction 1

Raison d'être 3

Philosophie 4

Définitions des attentes pour l'apprenant 7

Attentes globales pour l'apprenant de la maternelle à la 12e année 9

Attentes générales pour l'apprenant : niveau Intermédiaire 10

Attentes spécifiques pour l'apprenant : niveau Intermédiaire 12

Cours du niveau secondaire deuxième cycle 15

French 20 (Français Intermédiaire 4/5) 15
French 30 (Français Intermédiaire 5/6) 17

Glossaire 19

Ressources didactiques de base 23

Remerciements

Le ministère de l'Éducation de l'Alberta tient à remercier les personnes suivantes de leur précieuse contribution :

Concepteurs de la version finale

Mme Lisa Caouette, Edmonton Public School District (1989-92)
M. Wally Lazaruk, Ph. D., Alberta Education (1987-92)

Concepteurs des versions préliminaires et consultants

Mme Denise Bourassa, Edmonton Public School District, St. Albert School District (1987-90)
Mme Yvonne Hébert, Ph. D., University of Calgary (1989)
M. Peter Heffernan, University of Lethbridge (1990-91)
Mme Gladys Jean, Edmonton Catholic School District (1987-88)
M. Ihor Kruk, County of Strathcona (1988-89)
Mme Lea Kulmatycki, Edmonton Public School District (1989-90)
M. Daniel Royer, Edmonton Catholic School District (1988-89)
M. Larry Vandergrift, Edmonton Christian High School (1989-90)

Équipe pédagogique responsable de la ratification du niveau Intermédiaire

Mme Madelein Carrier, St. Francis Junior High School, Lethbridge
Mme Monique Gill, Lorne Akins Junior High School, St. Albert
Mme Deneen De Santis, St. James Elementary-Junior High School, Calgary
Mme Murielle Lemisky, Blessed Kateri School, Edmonton
Mme Joanne Turcotte-Murphy, High Prairie Elementary School, High Prairie
Mme Lise Sinclair, Sir Winston Churchill Senior High School, Calgary
Mme Lucille Victoor, Richard F. Staples Secondary School, Westlock
Mme Julia Wowkodaw, John Ware Junior High School, Calgary

Comité spécial du français langue seconde

Mme Christiane Abdel-Kader, Calgary Public School District
Mme Cécile Bonnar, Calgary Roman Catholic School District
M. Bill Buchanan, Alberta Distance Learning Centre
Mme Lisa Caouette, Edmonton Public School District
M. Rémi Gagnon, Lakeland School District
Mme Judy Goldsworthy, Strathcona-Tweedsmuir School, Okotoks
M. Peter Heffernan, University of Lethbridge
M. Ken Klukas, Grande Prairie School District

Comité spécial du français langue seconde (suite)

M. Wally Lazaruk, Ph. D., Language Services Branch, Alberta Education, président du comité
M. Edmond Levasseur, Edmonton Catholic School District
M. Émile Mandin, Edmonton Regional Office, Alberta Education
Mme Bozena Shanahan, Edmonton Public School District

Réaction aux documents préliminaires par l'intermédiaire de comités

Mme Susanne Bechtold, Calgary Public School District (1988-89)
Mme Luba Diduch, Edmonton Catholic School District (1987-89)
Mme Darlene Jones, Edmonton Public School District (1988-89)
Mme Denise Kowalski, Medley School District (1987-88)
Mme Katherine Mueller, Calgary Public School District (1988-89)
Mme Claudette Nadon, Edmonton Catholic School District (1988-89)
M. John O'Hanley, County of Strathcona (1987-88)
M. Douglas Parker, Ph. D., University of Alberta (1988-89)
M. Douglas Petherbridge, Ph. D., University of Lethbridge (1988-89)
Mme Susan Poules, County of Vulcan (1988-89)
Mme Claudette Tardif, Ph. D., Faculté Saint-Jean, University of Alberta (1988-89)

Nous remercions aussi Mme Kathleen MacIsaac pour son analyse des ressources didactiques de base pour le français langue seconde.

Que l'Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS) veuille bien trouver ici l'expression de notre gratitude envers elle pour son parrainage, avec l'appui financier du Secrétariat d'État du Canada, de l'Étude nationale sur les programmes de français de base. Le ministère de l'Éducation de l'Alberta a puisé abondamment dans les résultats de cette étude pour la conception de son programme d'études multidimensionnel intégré. M. H.H. (David) Stern, Ph. D., M. Raymond Leblanc, Ph. D., Mme Gisèle Painchaud, Ph. D., M. Clarence LeBlanc, M. Roger Tremblay, Mme Yvonne Hébert, Ph. D. et Mme Birgit Harley, Ph. D., ont fourni des idées stimulantes pour le rapport final de l'Étude nationale sur les programmes de français de base, document dont se sont inspirés les concepteurs dans l'élaboration du programme de français langue seconde en Alberta. La coordination de la participation interprovinciale à ce projet a été assurée de façon très efficace par Mme Janet Poyen.

Nous tenons en outre à remercier les traducteurs de la version française, Mme Nésida Loyer et M. Alain Loyer, les réviseurs de la version française, Mme Jocelyne Verret-Chiasson et Mme Jocelyne Bélanger, ainsi que les agents de relations publiques, Mme Jean Olynyk et Mme Eva Polis, pour leur aide à la conception graphique du présent document. Nous devons aussi mentionner l'appui de M. René Mathieu, coordonnateur de programmes, à l'ancienne

Curriculum Support Branch. Nous désirons encore exprimer notre gratitude envers Mme Louise Chady, responsable de la production des documents, et tout particulièrement envers Mme Cécile Comeau, chargée du traitement de texte, pour la patience dont elle a fait preuve lors de la révision des différentes versions du présent programme.

Nous remercions aussi les nombreux individus et les groupes qui ont pris le temps de nous faire part de leurs commentaires au sujet de ce programme.

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Alberta Libraries

http://archive.org/details/francaisannee4t1292albe

Préface

Le programme d'études de français langue seconde est un document légal qui précise ce que les élèves de l'Alberta devraient apprendre en français langue seconde, depuis la maternelle jusqu'à la 12e année. Ces attentes pour l'apprenant (connaissances, habiletés et attitudes) sont exprimées à neuf niveaux : **Débutant 1, 2, 3**, **Intermédiaire 4, 5, 6** et **Avancé 7, 8, 9**.

Ce document contient une raison d'être, un énoncé de philosophie et des attentes globales, générales et spécifiques pour l'apprenant aux niveaux **Intermédiaire 4, 5, 6**. Il offre aussi une description des cours de secondaire deuxième cycle, French 20 et French 30, au niveau **Intermédiaire 4, 5, 6**, ainsi qu'un glossaire de termes et une liste de ressources didactiques de base.

Le programme de niveau **Intermédiaire** a reçu l'approbation du Ministre pour sa mise en œuvre en septembre 1992.

APPROBATION MINISTÉRIELLE POUR LES NIVEAUX INTERMÉDIAIRES DU PROGRAMME DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE (DE LA 4e ANNÉE À LA 12e ANNÉE)

Je soussigné, Jim Dinning, ministre de l'Éducation dans la province de l'Alberta, approuve par la présente l'utilisation, dans les écoles de la province, du Programme d'études pour les niveaux **Intermédiaires** du programme de français langue seconde (de la 4e année à la 12e année) ci-joint, en vertu de l'article 25(1) de la *School Act*.

La date de mise en œuvre à l'échelle provinciale du programme susmentionné de la 4e à la 9e année a été fixée au mois de septembre 1993. La date de mise en œuvre à l'échelle provinciale des cours **Intermédiaires** au secondaire 2e cycle a été fixée au mois de septembre 1994, pour French 20, et au mois de septembre 1995, pour French 30.

Jim Dinning

le 15 mai 1992

Introduction

En Alberta, l'expression «français langue seconde» se rapporte à l'enseignement de la langue française comme matière, souvent entre 20 et 40 minutes par jour, pour permettre aux élèves de développer des habiletés de communication, une compréhension de la culture et des stratégies d'apprentissage du français comme langue seconde. On offre, en général, le français langue seconde sur une base facultative bien que plusieurs jurisdictions scolaires aient choisi, en accord avec les collectivités qu'elles regroupent, d'offrir le français langue seconde à tous les élèves, en particulier aux niveaux élémentaire et secondaire premier cycle.

Dans les années 60 et 70, le programme de français langue seconde insistait sur la compétence linguistique, c'est-à-dire la connaissance des règles régissant le système de la langue. Dans les années 80, le programme de français langue seconde a commencé à mettre plus d'accent sur les habiletés de communication, en se concentrant sur les fonctions du langage. Dans les années 90, le programme va insister sur l'importance de la pratique de la langue en contexte. Les connaissances, les habiletés et les attitudes personnelles de l'élève serviront à développer ses habiletés communicatives, soit l'interprétation, l'expression et la négociation du sens par le biais de textes oraux et écrits. Dans cette perspective, la culture fait partie intégrante de la langue. À mesure que les élèves développent leurs habiletés de communication, leur exactitude linguistique s'accroît et leurs stratégies d'apprentissage langagier se développent. Les éléments des composantes de l'expérience/communication, de la culture, de la langue et de la formation langagière générale sont intégrés dans un continuum de niveaux de croissance bien définis de la communication.

On a procédé à une révision des programmes de français langue seconde pour les rendre plus efficaces et plus actuels. Ils consistent en neuf niveaux de compétence clairement définis : **Débutant 1, 2, 3**; **Intermédiaire 4, 5, 6**; et **Avancé 7, 8, 9**. Chaque niveau précise les attentes concernant l'apprentissage pour les élèves dans les sphères suivantes : les domaines d'expérience et de communication, les connaissances et la compréhension de la culture, l'utilisation et la compréhension du système langagier (système de sons et de symboles, lexique, grammaire et discours) ainsi que la connaissance et l'application des stratégies permettant l'apprentissage des langues. Le programme tient compte des connaissances actuelles sur l'acquisition et la conception des programmes de langues secondes. Il insiste sur le développement langagier des élèves suivant un continuum de croissance de la communication. Finalement, le programme conserve la latitude dont jouit chaque conseil scolaire d'offrir le français langue seconde à différents niveaux scolaires, selon les aspirations de la collectivité et la disponibilité des ressources financières et humaines. Il est important que les enseignants aient un niveau adéquat de compétence langagière en français et une formation dans l'enseignement d'une langue seconde.

Les niveaux **Débutant**, **Intermédiaire** et **Avancé** représentent en trois étapes les connaissances, les habiletés et les attitudes essentielles du développement de la langue seconde, et ce d'après l'expérience réelle vécue dans la classe par des éducateurs exerçant leur profession en Alberta. Les attentes pour l'apprenant vont du niveau minimal de compétence dans la langue seconde au niveau avancé.

Les habiletés de communication se développent à partir de simples messages d'au moins deux ou trois énoncés au niveau **Débutant**, pour aboutir à une série d'idées cohérentes au niveau **Avancé**. Le développement de la compréhension de la culture passe de l'identification à la recherche, puis à l'analyse et à l'interprétation des connaissances culturelles. Dans le développement linguistique, on insistera davantage sur la prononciation et l'orthographe au niveau **Débutant**, tandis que la complexité et la correction grammaticale ainsi que l'utilisation des éléments du discours acquerront une importance croissante aux niveaux **Intermédiaire** et **Avancé**. La formation langagière générale se concentre sur le développement progressif du simple au complexe de l'utilisation de processus relevant des domaines cognitif, socio-affectif et méta-cognitif.

C'est la complexité croissante des habiletés de communication, de la compétence linguistique et de la formation langagière générale qui différencient les neuf niveaux.

Raison d'être

L'apprentissage du français langue seconde permettra aux élèves de développer les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour communiquer en français dans toute une gamme de situations : à l'école, en voyage, durant leurs loisirs ou pendant l'exercice de leur profession. C'est un aspect important de la vie du Canada que de pouvoir s'exprimer en français. De plus, le français est une langue utilisée quotidiennement dans de nombreux autres pays du monde.

Les élèves devraient reconnaître la diversité culturelle dans notre société et la respecter. Le français langue seconde se fera le prolongement de l'expérience culturelle des élèves. Ce programme leur permettra de mieux comprendre les cultures francophones du Canada et les autres cultures francophones du monde.

Le développement des habiletés de réflexion et des stratégies d'apprentissage constitue une partie importante de l'apprentissage que fait une personne tout au long de sa vie. Les élèves qui apprennent le français amélioreront leurs habiletés langagières en général et comprendront mieux par la suite ce qui constitue une langue et le rôle que la langue et la culture jouent dans leur vie. Ils acquerront aussi des stratégies d'apprentissage de langue seconde qui leur permettront de contrôler et d'orienter leur apprentissage langagier et de transférer ces habiletés à de nouvelles situations dans leur vie.

Le fait d'ajouter une seconde langue à leur répertoire d'habiletés et de connaissances améliorera indirectement le développement de la langue maternelle des élèves qui bénéficieront par la suite au plan scolaire, intellectuel et personnel des avantages qui découlent de l'apprentissage d'une autre langue.

Philosophie

Dans le programme de français langue seconde, les élèves acquerront diverses sortes de connaissances, d'habiletés et d'attitudes reliées : a) aux capacités d'interprétation, d'expression et de négociation du sens (communication); b) aux typologies d'idées, de comportements, de manifestations, d'artefacts et de symboles culturels que partagent les peuples francophones (culture); c) aux sons, aux symboles graphiques, au lexique, à la grammaire et au discours (langue); et d) aux processus cognitifs, socio-affectifs et méta-cognitifs (formation langagière générale). Cet ensemble d'éléments constitue une approche multidimensionnelle qui tient compte des connaissances actuelles sur l'apprentissage et l'enseignement d'une langue seconde.

Les élèves apprendront le français langue seconde en interagissant avec leur propre environnement et en utilisant les connaissances, les attitudes et les comportements déjà acquis, c'est-à-dire leurs expériences personnelles (ou «domaines d'expérience») souvent d'abord vécues dans leur langue maternelle. Ces domaines d'expérience reflètent systématiquement les diverses dimensions de la relation d'un individu avec son environnement : les dimensions physique, sociale, civique, intellectuelle et celle des loisirs. L'alimentation, l'exercice physique, l'autoprotection et les soins personnels (domaines d'expérience reliés à la survie des individus et à leur bien-être personnel) font partie de la dimension physique. La dimension sociale inclut les domaines d'expérience reliés à la famille, à l'école, aux amis, au travail, aux vacances et aux fêtes ainsi qu'aux activités sociales. Les domaines d'expérience reliés à la vie en société, surtout du point de vue des responsabilités et des privilèges individuels par rapport à la conservation et à la consommation constituent la dimension civique. La dimension intellectuelle comprend les domaines d'expérience associés aux activités de l'esprit telles celles des arts et des sciences. Les activités auxquelles se livrent les individus durant leur temps libre (la vie en plein air, les voyages et la participation aux clubs et aux associations) constituent la dimension des loisirs. Tous ces domaines d'expérience fournissent les contextes à partir desquels on peut développer les composantes de la communication, de la culture, de la langue et de la formation langagière générale.

Les élèves apprendront à communiquer en français grâce aux processus de «compréhension», de «production» et de «négociation». La compréhension équivaut à l'extraction du sens ou de la signification à partir d'un texte oral ou écrit. La production est l'expression du sens par la création de textes oraux ou écrits selon l'intention de différents participants et leurs raisons de communiquer sur divers sujets et objectifs. La négociation est le processus d'interaction par lequel les interlocuteurs doivent s'adapter aux besoins et aux intentions d'autrui. Les intentions de communication ou les fonctions de communication (demande ou obtention d'information, compte rendu ou description, etc.),

font partie intégrante de ces trois processus et sont développées dans la composante de l'expérience/communication.

Dans le français langue seconde, l'apprentissage des élèves portera aussi sur la culture, c'est-à-dire les idées, les comportements, les manifestations, les artefacts et les symboles communs aux peuples francophones dans différents lieux et à différents moments de leur évolution ou de leur histoire. Les élèves apprendront que certains aspects des cultures francophones demeurent constants, tandis que d'autres aspects changent et évoluent continuellement selon les changements technologiques, scientifiques, économiques, environnementaux et sociaux. Plus précisément, les élèves acquerront des connaissances sur la présence contemporaine des francophones, sur leur histoire et leurs activités quotidiennes ainsi que sur les variantes linguistiques des diverses régions. L'apprentissage portera sur les cultures francophones aux niveaux local et provincial ainsi que sur les francophones au Canada et ailleurs.

Les élèves étudieront aussi la langue et la façon de l'utiliser : le système de sons et de symboles, le lexique, la grammaire et les éléments du discours qui sont nécessaires pour transmettre des idées et améliorer la communication dans un contexte oral ou écrit.

La composante de la formation langagière générale du programme de français langue seconde fait intervenir le développement des processus cognitifs, socio-affectifs et méta-cognitifs. La dimension cognitive est développée à l'aide de stratégies telles l'établissement d'associations entre les mots, l'identification de mots et d'idées-clés, les raisonnements déductif et inductif ainsi que l'utilisation d'indices linguistiques. On développe la dimension socio-affective en employant des stratégies où il s'agit de prendre des risques, de demander des éclaircissements et de devenir conscient des pensées et des sentiments d'autrui. Les processus méta-cognitifs se développent à partir de stratégies où il faut se concentrer sur une tâche, planifier une expérience d'apprentissage ou contrôler son propre apprentissage. Ensemble, ces stratégies facilitent la sensibilisation au processus d'apprentissage et son application à l'apprentissage de la langue seconde. Un bénéfice supplémentaire survient lorsqu'on se rend compte que ces stratégies - utilisées dans la langue maternelle - peuvent aussi renforcer l'apprentissage de la langue seconde.

Les quatre composantes (expérience/communication, culture, langue, formation langagière générale) sont intégrées, chacune ayant cependant un point central et une intensité différents. La composante de l'expérience/communication privilégie l'expérience langagière en employant la négociation pour interpréter et exprimer le sens. La composante de la culture porte principalement sur des aspects des idées, des expériences, des manifestations, des comportements et des symboles qui sont représentatifs des cultures francophones aux niveaux local, national et international à différentes périodes de leur évolution ou de leur histoire. La composante de la langue identifie les éléments linguistiques

nécessaires à la communication dans un contexte spécifique. La composante de la formation langagière générale développe les habiletés de réflexion et les mesures ou techniques spécifiques qu'utilisent les apprenants pour étudier une langue seconde.

Les élèves acquièrent cet ensemble multidimensionnel de connaissances, d'habiletés et d'attitudes selon une progression ou un continuum. L'apprentissage langagier est un processus graduel, évolutif. Au cours de cet apprentissage, les connaissances, les habiletés et les attitudes croissent parallèlement, à différents rythmes et à différents degrés de développement. Dans ce programme d'études, le continuum passe par les niveaux **Débutant 1, 2, 3**, **Intermédiaire 4, 5, 6** et **Avancé 7, 8, 9**.

Les niveaux, caractérisés par un chevauchement et un raffinement cycliques, représentent un accès au français langue seconde qui va en s'élargissant, d'un niveau à l'autre.

Définitions des attentes pour l'apprenant

Les attentes pour l'apprenant correspondent aux résultats minimaux auxquels les élèves doivent parvenir. Elles portent sur les connaissances, les habiletés et les attitudes et insistent sur les habiletés d'interprétation, d'expression et de négociation du sens à partir de textes oraux et écrits. Ces habiletés sont étroitement reliées à l'utilisation authentique du français dans la vie courante. L'organisation des attentes pour l'apprenant est cyclique, de façon à ce que les élèves puissent continuer à raffiner leurs habiletés et leurs connaissances selon un mode de plus en plus diversifié tout au long du programme.

Les attentes pour l'apprenant contenues dans le programme de français langue seconde sont divisées en trois parties : **globale, générale** et **spécifique**. La séquence du programme comporte neuf niveaux : **Débutant 1, 2, 3**; **Intermédiaire 4, 5, 6**; **Avancé 7, 8, 9**. Les attentes globales pour l'apprenant se rapportent au programme, les attentes générales aux étapes majeures de développement de la compétence langagière, et les attentes spécifiques aux niveaux.

Les attentes **globales** pour l'apprenant reflètent les connaissances, les habiletés et les attitudes que vise l'ensemble du programme et s'appuient sur les principes des quatre composantes d'un programme d'études multidimensionnel : l'expérience/communication, la culture, la langue et la formation langagière générale.

Les attentes **générales** pour l'apprenant décrivent les attentes concernant l'apprenant à la fin de l'étape de développement de la compétence langagière **Intermédiaire** et précisent jusqu'à quel degré l'apprenant réalisera les attentes globales dans les quatre composantes.

Les attentes **spécifiques** pour l'apprenant décrivent le niveau relatif de performance auquel on s'attend de l'apprenant, à la fin de chaque niveau, dans les quatre composantes du programme aux niveaux **Intermédiaire 4, 5** et **6**. Les attentes spécifiques pour l'apprenant vis-à-vis de la langue indiquent, par exemple, le niveau auquel certains éléments linguistiques sont introduits, développés et raffinés. La séquence générale consiste en l'introduction des éléments linguistiques au premier niveau, en leur développement au second et en leur raffinement au troisième. Ce raffinement dans l'apprentissage de la langue va se poursuivre durant toutes les études de l'élève. Pour les trois autres composantes, les attentes spécifiques pour les apprenants seront tirées des activités expérientielles/communicatives auxquelles ils participent. Le processus d'enseignement/ apprentissage au complet doit assurer le développement, le raffinement et le recyclage continu des connaissances et des habiletés, concrètes comme abstraites, au fur et à mesure que l'élève chemine vers la réalisation des attentes globales pour l'apprenant.

Les trois sortes d'attentes pour l'apprenant, à partir des **globales** et en passant par les **générales** et les **spécifiques**, révèlent des niveaux croissants de spécificité. L'assise de la planification de l'enseignement dans la classe repose sur les attentes spécifiques pour l'apprenant.

Chaque niveau prescrit un nombre minimum de domaines d'expérience, c'est-à-dire les aspects de la réalité au sujet desquels l'individu a déjà acquis certaines connaissances, schémas de comportements et attitudes. Ce sont des éducateurs en poste qui ont jugé ces domaines d'expérience appropriés et adaptables aux différents groupes d'âge qui en sont aux niveaux **Intermédiaire 4, 5** et **6**. Ces domaines d'expérience se font suite, en allant des plus concrets aux plus abstraits. Ils s'appuient sur les domaines prescrits au niveau **Débutant**.

On prescrit un nombre minimum de domaines d'expérience aux niveaux **Intermédiaire 4, 5** et **6**. On peut faire varier la séquence recommandée de ces domaines d'expérience à l'intérieur des niveaux **Intermédiaire 4, 5** et **6**, selon les intérêts des élèves, ceux des enseignants et leur compétence, et aussi selon le matériel didactique disponible. Avant la fin de l'étape de développement de la compétence langagière **Intermédiaire**, l'enseignement devrait porter sur tous les domaines d'expérience prescrits. On encouragera les enseignants à agrémenter leur programme en choisissant des domaines d'expérience supplémentaires à partir des intérêts et des besoins des élèves.

Le programme d'études se concentre sur l'apprentissage non analytique et analytique de la langue française. Dans l'apprentissage non analytique, les élèves se concentrent sur la communication du message et la négociation du sens du message, en appliquant leurs connaissances de la langue dans des contextes variés. L'apprentissage non analytique est la base pour le développement des habiletés de communication en français dans la composante de l'expérience/communication. Dans l'apprentissage analytique, les élèves se concentrent sur l'observation et la réflection des éléments dans les composantes de la culture, de la langue et de la formation langagière générale pour comprendre le fonctionnement et l'application de ces éléments dans un contexte communicatif.

Compte tenu de l'intégration des composantes, l'importance accordée aux aspects analytiques ou non analytiques variera. Ces deux aspects de l'enseignement/apprentissage de la langue seconde seront toujours présents, mais leur importance à l'intérieur d'une composante sera appelée à changer.

Attentes globales pour l'apprenant de la maternelle à la 12e année

COMPOSANTES	ATTENTES GLOBALES POUR L'APPRENANT
	À partir de son vécu, l'apprenant pourra...
Expérience/	participer à diverses expériences langagières qui lui permettront :
Communication	d'exprimer en français ses expériences, ses idées et ses sentiments et aussi de comprendre ceux d'autres apprenants lors d'interactions avec des interlocuteurs dans des situations variées;
Culture	de trouver de l'information sur divers aspects des cultures francophones au Canada et dans le monde, et d'en comprendre les aspects en vue de mieux prendre conscience de ces cultures et de les interpréter de façon plus efficace;
Langue	de comprendre et utiliser le code linguistique, y compris le système de sons et de symboles, le lexique, la grammaire et les attributs du discours, pour communiquer dans divers contextes;
Formation langagière générale	d'être conscient de la nature de l'apprentissage et de son rôle dans le développement individuel cognitif, socio-affectif et méta-cognitif.

Attentes générales pour l'apprenant : niveau Intermédiaire

ATTENTES GÉNÉRALES POUR L'APPRENANT

ATTENTES GLOBALES POUR L'APPRENANT

À partir de son vécu, l'apprenant pourra :

À partir de son vécu, l'apprenant pourra, selon le domaine d'expérience :

Expérience/
...participer à diverses expériences langagières qui lui permettront...

- s'engager dans les expériences langagières dans les domaines suivants :

INTERMÉDIAIRE 4	INTERMÉDIAIRE 5	INTERMÉDIAIRE 6
La santé et l'exercice	Les amis intimes	Le monde du travail
Les vacances et les fêtes	La mode	Les voyages, excursions ou échanges d'élèves
Les clubs et les associations	La vie sociale	L'argent
Le magasinage	Les activités en plein air	Le rôle des médias
Les sens et les sentiments	La publicité	La conservation et l'environnement

et d'autres domaines qui sont reliés à ses besoins et à ses intérêts;

Communication
...d'exprimer en français ses expériences, ses idées et ses sentiments et de comprendre ceux d'autres apprenants lors d'interactions avec des interlocuteurs dans des situations variées...

- comprendre le sens d'un texte oral ou écrit sur un sujet courant surtout dans une situation structurée, parfois dans une situation peu structurée;
- s'exprimer, oralement ou par écrit, en produisant une série de messages contenant des idées liées, généralement préparées d'avance, et parfois énoncées spontanément basées sur des tâches communicatives;

Culture
...de trouver de l'information sur divers aspects des cultures francophones au Canada et dans le monde, et de comprendre ces aspects en vue de mieux prendre conscience des cultures et de les interpréter de façon plus efficace...

- décrire quelques aspects des cultures francophones en identifiant et en faisant des recherches sur les ressemblances et les différences entre la culture de sa collectivité et celle d'autres collectivités francophones;

ATTENTES GLOBALES POUR L'APPRENANT

À partir de son vécu, l'apprenant pourra :

ATTENTES GÉNÉRALES POUR L'APPRENANT

À partir de son vécu, l'apprenant pourra, selon le domaine d'expérience :

Langue

...comprendre et utiliser le code linguistique, y compris le système de sons et de symboles, le lexique, la grammaire et les attributs du discours pour réaliser ses intentions de communication dans divers contextes...

- comprendre et utiliser le système de sons et de symboles, le lexique et l'ordre des mots et des phrases dans des communications orales et écrites simples et complexes, surtout au présent et au futur et parfois au passé;

Formation langagière générale

...être conscient de la nature de l'apprentissage et de son rôle dans le développement individuel cognitif, socio-affectif et méta-cognitif.

- identifier le message principal dans une communication pour développer une certaine tolérance envers l'ambiguïté (cognitif);
- découvrir la langue en utilisant des indices non verbaux et d'autres supports extra-textuels (dictionnaires, graphiques, illustrations) pour aider à la compréhension ou à la production d'une communication (cognitif);
- prendre des risques en acceptant que les fautes font partie de l'apprentissage d'une langue (socio-affectif);
- développer un plan d'apprentissage individuel concernant une tâche particulière (méta-cognitif).

Attentes spécifiques pour l'apprenant : niveau Intermédiaire

COMPOSANTES	INTERMÉDIAIRE 4	INTERMÉDIAIRE 5	INTERMÉDIAIRE 6
	À partir de son vécu, l'apprenant pourra, selon le domaine d'expérience :		
Expérience/	s'engager dans diverses activités langagières dans les domaines suivants : • **la santé et l'exercice** • **les vacances et les fêtes** • **les clubs et les associations** • **le magasinage** • **les sens et les sentiments** et d'autres domaines qui sont reliés à ses besoins et à ses intérêts;	s'engager dans diverses activités langagières dans les domaines suivants : • **les amis intimes** • **la mode** • **la vie sociale** • **les activités de plein air** • **la publicité** et d'autres domaines qui sont reliés à ses besoins et à ses intérêts;	s'engager dans diverses activités langagières dans les domaines suivants : • **le monde du travail** • **les voyages, excursions ou échanges d'élèves** • **l'argent** • **le rôle des médias** • **la conservation et l'environnement** et d'autres domaines qui sont reliés à ses besoins et à ses intérêts;
Communication	comprendre, à l'oral ou à l'écrit, le sens d'une série d'idées liées, qui traitent d'un sujet courant dans des situations structurées et parfois peu structurées;	comprendre, à l'oral ou à l'écrit, le sens d'une série relativement longue d'idées liées, qui traitent d'un sujet courant dans des situations structurées et peu structurées;	comprendre, à l'oral ou à l'écrit, le sens d'un texte contenant des idées simples et complexes qui traitent d'une variété de sujets courants dans des situations structurées et peu structurées;
	s'exprimer en produisant, oralement et par écrit, une série d'idées liées, surtout préparées mais parfois spontanées, basées sur la tâche communicative;	s'exprimer en produisant, oralement et par écrit, une série d'idées liées, surtout préparées d'avance et parfois spontanées, basées sur la tâche communicative;	s'exprimer en produisant, oralement et par écrit, une série d'idées liées, préparées ou parfois spontanées, basées sur la tâche communicative;
Culture	faire des recherches sur et identifier les ressemblances et les différences entre la culture de sa collectivité et les cultures francophones aux niveaux local, provincial ou national;	faire des recherches sur et identifier les ressemblances et les différences entre sa propre culture et les cultures francophones aux niveaux national et international;	faire des recherches sur et identifier les ressemblances et les différences entre sa propre culture et les cultures francophones internationales;
Langue	comprendre le système de sons et de symboles, le lexique et l'ordre approprié des mots dans des textes simples, oraux ou écrits, au présent et au futur;	comprendre le système de sons et de symboles, le lexique et l'ordre approprié des phrases dans des textes simples, oraux ou écrits, au présent, au futur et au passé;	comprendre le système de symboles, le lexique et l'ordre approprié des phrases dans des textes simples et complexes, oraux ou écrits, au présent, au futur et au passé;
	utiliser, à l'oral et à l'écrit, le système de sons et de symboles qui se rapporte au lexique approprié au domaine d'expérience, en se servant de phrases simples et complexes, surtout au présent, parfois au futur, et utiliser les éléments linguistiques suivants :	utiliser, à l'oral et à l'écrit, le système de sons et de symboles qui se rapporte au lexique approprié au domaine d'expérience, en se servant de phrases simples et complexes, surtout au présent et au futur, parfois au passé, et utiliser les éléments linguistiques suivants :	utiliser, à l'oral ou à l'écrit, le système de sons et de symboles qui se rapporte au lexique approprié au domaine d'expérience, en se servant de phrases simples et complexes, surtout au présent et au futur, parfois au passé, et utiliser les éléments linguistiques suivants :

INTERMÉDIAIRE 4	INTERMÉDIAIRE 5	INTERMÉDIAIRE 6

Langue
(suite)

INTRODUCTION	DÉVELOPPEMENT	RAFFINEMENT
• le comparatif • les expressions avec le verbe **faire** • les questions utilisant l'inversion • les adverbes et les locutions adverbiales • les pronoms emphatiques • les éléments cohésifs (mots-liens) au niveau de la phrase		

INTRODUCTION	DÉVELOPPEMENT
• le superlatif • le pronom complément d'objet direct (avec des verbes au présent) • le pronom complément d'objet indirect (avec des verbes au présent) • le **passé composé** et l'**imparfait** (sans nécessairement faire la distinction entre l'utilisation du passé composé et celle de l'imparfait)	

INTRODUCTION
• le futur simple • les pronoms **y** et **en** ainsi que les pronoms compléments d'objet direct et ceux compléments d'objet indirect tel qu'on les emploie dans le discours authentique • le complément d'objet direct (au temps utilisé) • le complément d'objet indirect (au temps utilisé) • tous les pronoms interrogatifs • le conditionnel présent

Formation langagière générale

À partir de son vécu, l'apprenant pourra, selon le domaine d'expérience :

INTERMÉDIAIRE 4	INTERMÉDIAIRE 5	INTERMÉDIAIRE 6
déterminer le sens des mots-clés (sujet, verbe d'action) dans une communication (cognitif);	formuler des hypothèses sur les points-clés (cognitif);	formuler des hypothèses sur le but d'un message (cognitif);
utiliser des illustrations ou des indices non verbaux pour faciliter la compréhension d'une communication (cognitif);	utiliser un dictionnaire pour trouver le sens des mots (cognitif);	créer et utiliser son propre matériel de référence (cognitif);
accepter que les erreurs font partie de l'apprentissage (socio-affectif);	corriger volontairement ses erreurs lorsque quelqu'un les lui fait remarquer (socio-affectif);	faire de l'auto-correction (socio-affectif);
identifier les besoins individuels en ce qui concerne la tâche en cours, en définissant le problème et en établissant des objectifs (méta-cognitif).	choisir parmi plusieurs stratégies appropriées à la tâche en cours, en se servant de l'interrogation comme base de l'apprentissage individuel (méta-cognitif).	évaluer l'exécution du plan d'apprentissage (méta-cognitif).

Cours du niveau secondaire deuxième cycle

COMPOSANTES

FRENCH 20 (Français Intermédiaire 4/5)

À partir de son vécu, l'apprenant pourra, selon le domaine d'expérience :

Expérience/

s'engager dans diverses activités langagières dans les domaines suivants :
- **les amis intimes**
- **la mode**
- **la vie sociale**
- **les activités en plein air**
- **les clubs et les associations**
- **le magasinage**
- **les sens et les sentiments**

et d'autres domaines qui sont reliés à ses besoins et à ses intérêts;

Communication

comprendre le sens d'une série d'idées liées, orales ou écrites, traitant d'un sujet familier surtout dans une situation structurée et parfois dans une situation peu structurée;

s'exprimer en produisant, oralement et par écrit, une série d'idées liées surtout préparées d'avance et parfois spontanées, basées sur la tâche communicative;

Culture

faire des recherches sur et identifier les ressemblances et les différences entre sa propre culture et les cultures francophones aux niveaux régional, provincial, national et à un certain degré international;

Langue

comprendre, à l'oral ou à l'écrit, le système de sons et de symboles, le lexique et l'ordre approprié des mots dans des textes simples au présent, au futur et au passé;

utiliser, oralement et par écrit, le système de sons et de symboles qui se rapporte au lexique approprié au domaine d'expérience, en se servant de phrases simples et complexes, surtout au présent et au futur et parfois au passé, ainsi que des éléments linguistiques suivants :
- le comparatif et le superlatif
- les adverbes et les locutions adverbiales
- les expressions avec le verbe **faire**
- les questions utilisant l'inversion
- les pronoms emphatiques
- les éléments cohésifs (mots-liens) au niveau de la phrase

À partir de son vécu, l'apprenant pourra, selon le domaine d'expérience :

Langue
(suite)

- les pronoms compléments d'objet direct (avec les verbes au présent)
- les pronoms compléments d'objet indirect (avec les verbes au présent)
- le **passé composé** et l'**imparfait** (sans nécessairement faire la distinction entre l'utilisation du passé composé et celle de l'imparfait);

Formation langagière générale

formuler des hypothèses sur les points-clés (cognitif);

utiliser des illustrations, des indices non verbaux ou un dictionnaire pour faciliter sa compréhension et son utilisation des mots (cognitif);

accepter que les erreurs font partie de l'apprentissage et les corriger volontairement lorsque quelqu'un les lui fait remarquer (socio-affectif);

identifier les besoins individuels en définissant les problèmes et en sélectionnant des stratégies, parmi plusieurs options appropriées à une tâche précise, comme façon d'organiser l'apprentissage (méta-cognitif).

COMPOSANTES	**FRENCH 30 (Français Intermédiaire 5/6)**
	À partir de son vécu, l'apprenant pourra, selon le domaine d'expérience :
Expérience/	s'engager dans diverses activités langagières dans les domaines suivants : - **le monde du travail** - **les voyages, les excursions ou les échanges d'élèves** - **l'argent** - **le rôle des médias** - **la conservation et l'environnement** et d'autres domaines qui sont reliés à ses besoins et à ses intérêts;
Communication	comprendre le sens d'un texte comprenant une série d'idées liées, orales ou écrites, traitant de divers sujets familiers dans des situations structurées et peu structurées; s'exprimer en produisant, oralement et par écrit, une série d'idées liées, préparées ou parfois spontanées, basées sur une tâche communicative;
Culture	faire des recherches sur et identifier les ressemblances et les différences entre sa propre culture et les cultures francophones internationales;
Langue	comprendre le système de sons et de symboles, le lexique et l'ordre approprié des mots dans des textes simples et complexes, oraux ou écrits, au présent, au futur et au passé; utiliser, oralement ou par écrit, le système de sons et de symboles qui se rapporte au lexique approprié au domaine d'expérience, en se servant de phrases simples et complexes, surtout au présent et au futur et parfois au passé, ainsi que les éléments linguistiques suivants : - le futur simple - le passé composé et l'imparfait - les pronoms **y** et **en** et les pronoms compléments d'objet direct et indirect tel qu'on les trouve dans le discours authentique - tous les pronoms interrogatifs - le conditionnel présent;

Formation langagière générale

À partir de son vécu, l'apprenant pourra, selon le domaine d'expérience :

formuler des hypothèses sur le but d'un message (cognitif);

développer et utiliser son propre matériel de référence (cognitif);

s'auto-corriger lorsqu'il est conscient de ses erreurs (socio-affectif);

évaluer l'exécution du plan d'apprentissage (méta-cognitif).

Glossaire

analytique : se dit de l'enseignement/l'apprentissage qui insiste sur l'examen et la réflexion portant sur un ou plusieurs éléments spécifiques de la langue, de la culture ou de l'utilisation de stratégies.

attention sélective : stratégie utilisée pour porter son attention et se concentrer sur une tâche précise.

attitude : façon de penser.

attributs paralinguistiques : pauses, hésitations, silences, distance sociale, maintien, etc., éléments qui prennent d'eux-mêmes un sens.

circonlocution : stratégie à la fois affective et cognitive qui persiste dans un échange communicatif (affectif); qui essaie de trouver d'autres moyens de soutenir une communication lorsqu'on veut exprimer une idée et qu'on ne trouve pas le mot juste (cognitif).

cohérence : rapport logique, faisant partie d'un contexte, entre les idées du discours.

cohésion : rapports entre les éléments linguistiques au niveau des mots, des phrases ou du discours.

communication : processus d'interprétation, d'expression et de négociation du sens d'un message.

comportement : façon d'agir influencée par l'attitude.

compréhension : détermination du sens d'un message oral ou écrit.

connaissance : ce que l'apprenant comprend au sujet d'un domaine d'expérience.

contexte : éléments qui situent une communication et lui donnent une signification particulière : qui, quoi, où, quand, pourquoi et comment.

culture : idées, comportements, emblèmes et symboles d'un peuple.

discours : groupe d'énoncés organisés exprimant une ou plusieurs idées sous forme soit orale, soit écrite.

domaine d'expérience : aspects de la réalité au sujet desquels l'élève possède déjà des connaissances et manifeste des comportements et des attitudes dans l'utilisation de sa langue maternelle.

élément cohésif (mot-lien) : mot ou expression qui relie des mots ou des idées; p. ex. : Paul et Marie (niveau du mot); J'aime Paul parce qu'il est beau (niveau de la phrase); Étant donné le manque de preuves, le témoignage n'est pas valide (niveau du discours).

élément linguistique : élément du code linguistique : son, symbole, lexique, grammaire ou discours.

environnement : les personnes et les choses qui entourent un individu : du point de vue physique, social ou psychologique.

expérience : interaction avec l'environnement.

expérience langagière : utilisation que fait l'individu de ses connaissances de la langue au niveau de la communication, de la langue même et des stratégies pour interagir avec son environnement.

fait concret : noms, objets, événements qui démontrent la présence de francophones dans l'environnement.

habiletés : capacité de faire quelque chose (p. ex. : écouter en comprenant).

idées liées : messages oraux ou écrits, composés de phrases simples et/ou complexes entre lesquelles il existe un lien logique.

intention communicative : but ou objectif d'une communication.

interlocuteur : personne qui participe à un échange communicatif dans lequel elle peut jouer le rôle d'auditeur et/ou de locuteur, de lecteur ou de scripteur.

marque de cohésion (mot-lien) : mot ou expression qui relie des phrases pour créer une cohésion dans le flux d'idées (p. ex. : conjonction comme **donc**, **ainsi**, **mais**, ...).

message : contenu d'une communication.

mot apparenté : mot qui est semblable dans différentes langues et qui a la même signification (p. ex. : **hôpital**/hospital).

mot-clé : mot qui est important pour comprendre une communication.

négociation : interaction linguistique entre un individu et son environnement faisant intervenir à la fois la compréhension et la production.

non analytique : se dit de l'enseignement/apprentissage qui met l'accent sur les expériences dans un contexte langagier global (voir «analytique»).

non verbale : qualifie l'expression où l'idée est communiquée sans l'aide des mots, c'est-à-dire par des gestes, des illustrations, des attributs para-linguistiques.

plan d'apprentissage : série d'étapes que l'élève définit, à l'oral ou à l'écrit, et qui se rapportent à la façon dont il s'y prendrait pour accomplir une tâche; par exemple, «écrire un essai», où un élève pourrait déclarer, «Il faut que je trouve de l'information pour appuyer mon point de vue», etc.

phrase complexe : phrase contenant deux ou plusieurs idées reliées par un(des) élément(s) cohésif(s); p. ex. : «J'aime un emploi où il y a des défis à relever.»

phrase simple : phrase contenant seulement un sujet, un verbe et un complément.

processus méta-cognitif : réflexion sur la pensée; prise de conscience de l'individu sur sa façon de penser.

production : création d'un message oral ou écrit.

raisonnement déductif (déduction) : inférence/application de règles générales et de principes à des exemples spécifiques.

raisonnement inductif (induction) : inférence de règles générales et de principes à partir de divers exemples spécifiques.

recherche : découverte de l'information.

relation son-symbole : relation entre les symboles écrits, tels l'alphabet, et un ou des sons particuliers, p. ex. : [eh] = er, ez, et, é.

sensibiliser : rendre conscient de, faire connaître.

s'exprimer : faire connaître ses idées, incluant son intention de communication.

situation peu structurée : situation dans laquelle le vocabulaire, les éléments linguistiques, les connaissances culturelles et l'application des stratégies sont dirigés vers la culture cible, c'est-à-dire des documents authentiques pour les francophones (par exemple : les émissions télévisées, les romans, les annonces radiodiffusées, les interviews, ainsi de suite).

situation structurée : situation dans laquelle le vocabulaire, les éléments linguistiques, les connaissances culturelles et l'application des stratégies sont conçus pour les apprenants d'une langue seconde (par exemple : les dialogues préparés, les textes adaptés, ainsi de suite).

tâche communicative : une activité qui reflète la vie réelle telle que la composition d'une lettre, un appel téléphonique et ainsi de suite.

texte : combinaison d'une série d'idées reliées, présentées oralement ou par écrit, pour communiquer (p. ex. : une salutation, un discours, un bulletin de nouvelles radiodiffusé, une lettre, un roman).

texte préparé : texte oral ou écrit qui reflète une organisation claire des idées après avoir passé par des étapes développementales et éditoriales.

texte spontané : texte oral ou écrit qui est en grande partie cohérent, mais où l'on retrouve fréquemment un manque de cohésion et de fini sous les formes suivantes : faux départs, hésitations, répétitions, phrases incomplètes, mention des grands points seulement; et où se trouvent, en général, plus d'erreurs qu'on ne le tolérerait ordinairement dans un discours oral ou écrit plus préparé et dont la langue est plus soignée.

tolérance envers l'ambiguïté : stratégie à la fois affective et cognitive qui consiste à maintenir une attitude positive, en ne se laissant pas frustrer par le manque de compréhension totale d'une communication (affectif); qui laisse les apprenants utiliser leurs connaissances pour extraire le sens d'une communication donnée, sans qu'ils en comprennent nécessairement tous les mots ou tous les détails (cognitif).

Ressources didactiques de base

La liste des ressources didactiques de base ci-dessous a été approuvée pour les niveaux **Intermédiaire**, en fonction du niveau scolaire, de l'âge et des intérêts des élèves :

4e – 6e année (9 à 12 ans)
Chouette (Centre éducatif et culturel inc.)

7e – 9e année (13 à 15 ans)
Élans 1 (Centre éducatif et culturel inc.)
Entre Amis 1, 2 (Prentice-Hall)

10e – 12e année (15 à 17 ans)
French 20
Arc-en-ciel 3 (Mary Glasgow)
Entrez 2 (Copp Clark)

French 30
Arc-en-ciel 4 (Mary Glasgow)

D'autres ressources de base pour les niveaux **Intermédiaire** seront ajoutées à cette liste dès qu'elles auront été revues et approuvées. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la conseillère/le conseiller (langues secondes) du Bureau régional d'Alberta Education concerné, ou la Language Services Branch au 427-2940.

FEB 0 8 1993

PC 2065 A319 F8 1992 GR-4-12
FRANCAIS LANGUE SECONDE
PROGRAMME D ETUDES NIVEAU
INTERMEDIAIRE DE LA 4E A LA 12E
NL 40200098 CURR HIST

00004115 6258